Agence Morbihan
39 rue de la Villeneuve
56 100 LORIENT
02 97 64 78 90
morbihan@sembreizh.fr
www.sembreizh.fr

Date : 23/11/2026
Opération : PR255HPI OP26V8TV – Espace Territorial Bretagne Sud – Lorient (56) – Déconstruction du bâtiment 1 Boulevard Adolphe Pierre et remplacement des clôtures
Suivi par : *Arthur AMIAUT / Margaux FLOUQUET-SPIERS / Jina LE SAGER*
Objet : consultation SPS n°26-SPS-SEMBZH-328

Envoi dématérialisé

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à participer à la consultation citée en objet et nous vous invitons à nous transmettre votre offre (confidentielle) avant le **14/12/2026 à 16:00**, à l'adresse suivante : https://www.megalisbretagne.bzh

Pour formuler votre offre, vous trouverez ci-joint les pièces nécessaires à son élaboration.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :
- Le marché valant CCAP et ses annexes
- La décomposition du prix global forfaitaire (DPGF)
- Le programme de l'opération et ses annexes
- Le cadre mémoire technique
- Le questionnaire égalité hommes-femmes
- Le modèle de déclaration sur l'honneur
- Le questionnaire mobilité

Votre offre, exprimée en EURO et rédigée en langue française ou accompagnée d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté, devra comporter les pièces suivantes :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :
Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner	Non
Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail	Non

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles	Non
Attestation d'assurance pour les risques professionnels	Non

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années	Non
Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat	Non
Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat	Non
Agrément du coordinateur chargé d'effectuer la mission	Non

Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.

Votre offre, exprimée en EURO et rédigée en langue française devra comporter les pièces suivantes :

Libellés	Signature
Le marché valant CCAP et ses annexes	Non
La décomposition du prix global forfaitaire (DPGF)	Non
Le mémoire technique	Non
Le questionnaire égalité hommes-femmes	Non
Le questionnaire mobilité	Non

Toute offre incomplète ou transmise après la date et l'heure limites précitées ne sera pas retenue.

Critères	Pondération
1 - Valeur technique	**30 %**
1.1 - Compréhension des spécificités du projets et de ses enjeux	10 %

1.2 - Méthodologie pour les différents éléments de missions, en phases "études" et "travaux"	10 %
1.3 - Moyens humains dédiés au suivi de ce projet (CV à fournir)	10 %
2 - Prix	**40%**
3 – Valeur environnementale	**10%**
4 – Cohérence entre le prix et le temps passés	**10 %**

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Pour calculer la note correspondante au critère prix, il sera procédé comme suit : Seules seront prises en considération les offres recevables (non jugées anormalement basses).

L'ensemble de la valeur de l'offre sera déterminé par l'addition de tous les critères.

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Le marché valant CCAP sera attribué après analyse de votre offre et notifié par le pouvoir adjudicateur.

La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation.

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui vous seraient nécessaires, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : https://www.megalisbretagne.bzh

Nous vous en souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le responsable d'opérations

P.J. précitées